

Prévenir les allergies professionnelles



Les allergies professionnelles, cutanées ou respiratoires, sont fréquentes. Leur prévention est indispensable. Pour accompagner et sensibiliser les entreprises sur ce sujet, l'INRS met à disposition deux nouveaux dépliants.

Le premier porte sur la prévention des allergies en général. Le second est consacré à la prévention de l'eczéma des mains.

La **prévention** des **allergies professionnelles**, cutanées ou respiratoires, est primordiale. Ces maladies professionnelles peuvent en effet avoir des conséquences socio-économiques lourdes. Elles nécessitent le plus souvent un aménagement de poste, un reclassement ou une réorientation professionnelle des travailleurs concernés.

Allergies professionnelles en quelques chiffres

- 6-7 % de prévalence de l'asthme dans la population générale en France, dont 15 à 20 % seraient d'origine professionnelle. L'asthme professionnel est une des affections pulmonaires d'origine professionnelle le plus souvent rencontrée.
- 70 à 90 % de dermatites de contact parmi les pathologies cutanées professionnelles. Parmi elles, la dermatite allergique de contact (eczéma) est une des plus répandues, après la dermatite d'irritation.
-

- 40 ans, âge moyen de survenue pour l'asthme professionnel, 35 ans pour la dermatite allergique de contact. Ces affections professionnelles touchent des sujets jeunes.
- Environ 180 cas d'asthme et plus de 400 cas de dermatites allergiques de contact par an en moyenne reconnus d'origine professionnelle (moyenne sur les dix dernières années). (Attention ! Ces chiffres sont vraisemblablement sous évalués, en raison d'une très certaine sous-déclaration)

« Prévenir les allergies professionnelles »

Ce dépliant s'adresse aux entreprises, tous secteurs d'activité confondus, pour les sensibiliser à rechercher systématiquement, lors de l'évaluation des risques, les expositions potentielles à des agents sensibilisants (ou allergènes).

Si un tel risque est identifié, ce dépliant rappelle que tous **les principes généraux de la démarche de prévention** s'appliquent. L'objectif de ces mesures est de supprimer l'exposition aux agents sensibilisants ou de la réduire au niveau le plus bas techniquement possible.

Pour la mise en place des mesures de prévention appropriées, les entreprises peuvent se faire accompagner si besoin des services de prévention et de santé au travail (SPST) ou des services prévention des Carsat, Cramif ou CGSS.

« Prendre soin de ses mains au travail pour prévenir l'eczéma »

Ce dépliant est mis à disposition des entreprises et des SPST pour sensibiliser les salariés à la prévention de l'eczéma des mains, quel que soit le secteur d'activité. Il concerne plus particulièrement les salariés qui occupent des postes impliquant :

- un **travail en milieu humide** (avoir les mains dans l'eau ou porter des gants plus de 2 h par jour, se laver les mains plus de 20 fois par jour...),
- la **manipulation de produits irritants** ou **sensibilisants** (détergents, solvants, huiles et graisses, désinfectants...).

Il indique les bonnes pratiques à adopter à son poste de travail lors du **lavage des mains** et lors du **port de gants**. Pour prévenir le dessèchement de la peau des mains, il rappelle également l'importance de l'application régulière de crème.

Une maladie allergique peut s'exprimer durant la vie professionnelle, dans différents métiers qui mettent en œuvre les 455 substances identifiées comme allergisantes.

Les secteurs du nettoyage, de la santé, de la coiffure, de l'agroalimentaire, de l'industrie mécanique et du bâtiment représentent 70 % des asthmes professionnels (affections respiratoires) et 60 % des dermatoses professionnelles (affections de la peau).

Les allergies professionnelles touchent une population jeune, entre 35 et 40 ans. On peut aménager un poste de travail pour réduire la durée et la fréquence d'exposition de la personne allergique à la substance incriminée, mais la plupart du temps il faut changer de poste de travail, voire de métier.

Manifestations des allergies professionnelles

Les substances allergisantes de contact sont bien souvent d'abord irritantes :

- Il apparaît un eczéma sur les mains, des crevasses au niveau des articulations, la peau épaissit sur le dessus de la main, sèche et se fissure.
- A l'intérieur des mains, la pulpe des doigts s'affine et se fissure. Une fois la barrière dermique rompue, une infection peut s'installer.
- L'asthme professionnel est souvent précédé par la rhinite (nez qui coule ou qui se bouche). C'est un signe précurseur. Une toux à répétition s'installe et le diagnostic peut être tardif en hiver.
- C'est bien souvent un EFR (exploration fonctionnelle respiratoire) qui permet de diagnostiquer l'asthme.

On distingue :

- **Les allergies respiratoires** : les principales causes des allergies respiratoires sont la farine, les produits de coiffure et les ammoniums quaternaires présents dans les produits ménagers d'entretien. Ces deux dernières causes sont en augmentation.
- **Les allergies cutanées** : les dermatoses sont dues aux conservateurs, parfums, biocides, métaux, additifs du caoutchouc, et les résines époxy.

Bon à savoir : le travail en milieu humide (mains souvent dans l'eau, lavage des mains fréquent), ou le travail en milieu froid, accentuent la sensibilisation de la peau puis aggravent les symptômes de l'allergie. Le soleil peut entraîner des réactions photoallergiques.

Quels professionnels sont concernés par les allergies ?

Allergie professionnelle du boulanger

Les allergènes présents sont les farines, les levures et les poudres de fleurage. Le poste de travail du boulanger doit être ventilé afin d'éviter la suspension dans l'air de ces éléments.

Il est possible d'installer un extracteur au-dessus du poste de fleurage du pain, au-dessus du poste de façonnage du pain et à la sortie des fours. Voici quelques habitudes qui limitent aussi l'empoussièrement et font partie de la prévention quotidienne :

- Remplir le pétrin d'eau puis de farine (et non l'inverse).
- Fermer le couvercle du pétrin avant sa mise en route.
- Utiliser un aspirateur manuel plutôt qu'une balayette pour nettoyer les plans de travail.
- Laisser ses vêtements de travail sur place pour ne pas ramener les particules de farine dans sa voiture et à son domicile.
- Se laver le nez avec une solution physiologique.

Coiffeur : allergies professionnelles

Les allergènes présents dans un salon de coiffure sont nombreux : persulfates, ammoniaque, eau oxygénée, sont des composants utilisés dans les produits de coloration, décoloration et permanente qui sont irritants et allergisants pour les voies respiratoires et pour les mains.

Une bonne ventilation et l'utilisation de gants appropriés (certifiés pour les produits chimiques) sont nécessaires. Vous pouvez :

- Installer un extracteur au-dessus des fauteuils qui accueilleront les clientes pour les colorations, décolorations, et permanentes.
- Privilégier l'utilisation de shampoing avec peu ou pas d'ammonium quaternaire.
- Shampooiner avec des gants.
- Installer une ventilation générale dans le salon.
- Changer de gants régulièrement, les enfiler sur des mains bien séchées.
- Utiliser des pâtes plutôt que des poudres de coloration.
- Réaliser la préparation des mélanges sous une hotte aspirante basse.
- Nettoyer les bols de mélange avec des gants.
- Vous sécher soigneusement les mains.
- Utiliser une crème barrière pour les mains (gants invisibles).

À noter : les gants en latex ou en nitrile peuvent provoquer à terme des allergies. Il vaut mieux privilégier le vinyle.

Allergies possibles de l'agent de propreté

Les allergènes fréquents sont les parfums et les conservateurs. Il est difficile de trouver des produits de nettoyage qui n'en contiennent pas, les fournisseurs se mobilisant plus sur le respect de l'environnement que sur le potentiel allergisant de leurs produits.

La protection des mains est la première prévention :

- Évitez les gants à usage unique.
- Privilégiez les gants à manchette, en caoutchouc ou vinyle, avec un intérieur textile.
- Limitez l'utilisation de spray.
- Séchez soigneusement vos mains.
- Utilisez des produits avec moins d'allergènes.

Personnel de santé et allergies professionnelles

L'allergène est principalement le latex des gants, mais aussi les PHA (produits hydro-alcooliques) qui contiennent des parfums et des conservateurs :

- Utilisez des gants en nitrile ou vinyle.
- Pour les gestes de précision, les gants en latex déprotéinisés sont une solution.
- N'utilisez pas de gants poudrés (les poussières fines sensibilisent les voies respiratoires).
- Utilisez les PHA en dernier recours (quand il n'y a pas de poste de lavage et séchage de mains disponible).

Ouvrier du bâtiment, de métallurgie et de carrosserie

Les allergènes sont nombreux, principalement dans les ciments, enduits et peintures. Ils provoquent des allergies de contact et respiratoires :

- Utilisez des gants à manchette, doublés en textile et appropriés aux produits chimiques manipulés.
- Travaillez avec un masque pour les pulvérisations à l'extérieur.
- Portez un masque à gaz dans les cabines à peinture.

Allergies professionnelles de l'agriculteur

Dans ce domaine, les allergènes sont les produits phytosanitaires et les pollens :

- Versez l'eau et ensuite, la poudre d'engrais dans le mélangeur (pas l'inverse).
- Mélangez les produits miscibles dans l'eau avec le couvercle fermé.
- Équipez la cabine du tracteur d'une ventilation avec un filtre à pollens.

Bon à savoir : dans beaucoup de centres hospitaliers, il existe des écoles de l'asthme et des écoles de la main. Elles permettent aux personnes atteintes notamment d'une maladie allergique professionnelle d'être bien conseillées dans leurs pratiques quotidiennes et la prise de leur traitement.